



# Accès à l'INFORMATION SPÉCIALISÉE en matière de brevets pour les pays en développement – ASPI

## Accès à l'information spécialisée en matière de brevets – ASPI

### ▶▶ Qu'est-ce que le programme ASPI?

Le programme relatif à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI) offre aux offices de brevets, aux établissements universitaires et aux instituts de recherche des pays en développement un accès gratuit ou peu coûteux à des outils et des services de pointe permettant d'extraire et d'analyser des données sur les brevets.

Le programme ASPI est rendu possible par un partenariat public-privé entre l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et les principaux fournisseurs d'informations en matière de brevets. L'objectif de ce partenariat est d'aider les pays en développement à exploiter pleinement leur potentiel d'innovation en tirant parti des précieuses informations contenues dans les documents de brevet, de manière à trouver des solutions nouvelles aux problèmes techniques rencontrés aux niveaux local et international.

En outre, le programme ASPI complètera les activités menées dans le cadre du programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI) ainsi que les outils de recherche et d'analyse des données sur les brevets fournis par le service de recherche PATENTSCOPE.

[www.wipo.int/aspi/fr](http://www.wipo.int/aspi/fr)

## ▶▶ Groupe 1 (accès gratuit)

Afghanistan	Îles Salomon	République démocratique populaire lao
Angola	Kiribati	République-Unie de Tanzanie
Bangladesh	Lesotho	Rwanda
Bénin	Libéria	Samoa
Bhoutan	Madagascar	Sao Tomé-et-Principe
Burkina Faso	Malawi	Sénégal
Burundi	Maldives	Sierra Leone
Cambodge	Mali	Somalie
Comores	Mauritanie	Tchad
Djibouti	Mozambique	Timor oriental
Érythrée	Myanmar	Togo
Éthiopie	Népal	Tuvalu
Gambie	Niger	Vanuatu
Guinée	Ouganda	Yémen
Guinée équatoriale	République centrafricaine	Zambie
Guinée-Bissau	République démocratique du Congo	
Haïti		

## ▶▶ Groupe 2 (accès à bas prix)

Albanie	Ghana	Nigéria
Arménie	Guatemala	Ouzbékistan
Azerbaïdjan	Guyane	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Bélarus	Honduras	Paraguay
Bolivia (État plurinational de)	Jamaïque	Pérou
Cameroun	Kazakhstan	République de Moldova
Cap-Vert	Kenya	République dominicaine
Cisjordanie et bande de Gaza	Kirghizistan	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Colombie	Kosovo (en accord avec la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité)	Suriname
Congo	Marshall (îles)	Swaziland
Côte d'Ivoire	Micronésie (État fédérés de)	Tadjikistan
El Salvador	Mongolie	Tokélaou
Ex-République yougoslave de Macédoine	Monténégro	Tonga
Fidji	Namibie	Tunisie
Géorgie	Nicaragua	Turkménistan
		Zimbabwe

## ▶▶ Groupe 3 (accès à bas prix)

Antigua-et-Barbuda	Grenade	Panama
Bahreïn	Jamahiriya arabe libyenne	Roumanie
Barbade	Lituanie	Samoa américaines
Belize	Libye	Seychelles
Botswana	Maurice	Saint-Kitts-et-Nevis
Costa Rica	Mayotte	Sainte-Lucie
Dominique	Oman	Trinité-et-Tobago
Gabon	Palaos	

## ▶▶ Autres services de recherche de l'OMPI



Le programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI) fournit aux offices de propriété intellectuelle et à d'autres institutions de pays en développement un accès gratuit ou à faible coût aux revues scientifiques et techniques.

[www.wipo.int/ardi](http://www.wipo.int/ardi)

## Service de recherche **PATENTSCOPE**

Le service de recherche PATENTSCOPE vous permet d'effectuer gratuitement des recherches dans des millions de demandes internationales de brevet PCT publiées et des millions de documents de brevet des collections régionales et nationales.

[www.wipo.int/patentscope/search/fr](http://www.wipo.int/patentscope/search/fr)



## ►► Partenaires

Le programme ASPI est issu d'un partenariat public-privé financé par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle en collaboration avec les fournisseurs ci-après de bases de données commerciales sur les brevets:

- Lexis Nexis
- Minesoft
- Questel
- Thomson Reuters
- WIPS
- Gridlogics

## ►► Critères d'admission

Le programme relatif à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI) permet aux offices de brevets, aux établissements universitaires et aux instituts de recherche de nombreux pays en développement d'accéder gratuitement ou à faible coût aux produits phares des fournisseurs d'informations sur les brevets participants.

- Dans les pays les moins avancés définis comme tels par l'Organisation des Nations Unies, les offices de brevets, les établissements universitaires et les instituts de recherche peuvent bénéficier d'un accès gratuit à l'ensemble des produits (groupe 1).
- Dans certains pays à revenu moyen définis comme tels par la Banque mondiale, les offices de brevets, les établissements universitaires et les instituts de recherche bénéficient d'un accès au coût symbolique de 1000 francs suisses par an et par institution pour chaque produit sélectionné (groupe 2).
- Dans certains pays en développement, les offices de brevets (uniquement) bénéficient d'un accès au coût symbolique de 3000 francs suisses par an et par institution pour chaque produit sélectionné (groupe 3).

La liste des pays qui remplissent les conditions requises figure dans les tableaux concernant les groupes 1, 2 et 3 de la présente brochure.

**Vos observations et commentaires sont les bienvenus**

*Toute suggestion peut être envoyée à l'adresse [aspi@wipo.int](mailto:aspi@wipo.int)*

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'OMPI à l'adresse:  
[www.wipo.int](http://www.wipo.int)

**Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle**

34, chemin des Colombettes

Case postale 18

CH-1211 Genève 20

Suisse

Téléphone:

+41 22 338 91 11

Fax:

+41 22 733 54 28